



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU
mardi 9 avril 2013
18 heures 45



PP/MG

N° 001504

Service Finances -
Taux des Impositions
directes - Année 2013

Affiché le :

Le mardi 9 avril 2013 à 18 heures 45 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Amina ELKHATTABI, Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean-Marie MARTIN, Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Bruno BOUSCARLE, M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Jacqueline BAROT, Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Pierre ELY, Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Olivier CUREL

ABSENTS : M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint),

La séance est ouverte, Mme Katherine COUZINET est nommée Secrétaire.

Il est rappelé à l'assemblée la délibération n°1336 du 11 avril 2012 fixant le taux des trois taxes pour l'année 2012 de la manière suivante :

Taxe d'habitation : 17,14 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,16 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34.43 %

Il est proposé de laisser inchangés ces taux d'imposition

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

Fixe pour l'année 2013 les taux d'imposition suivants :

- Taxe d'habitation : 17,14 %

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,16 %

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34.43 %

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**